

Visitez la BELGIQUE

no moyen de
Cartes de Circulation
de 5 et de 15 jours
comportant
des réductions sensibles
sur les prix ordinaires

OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES

14 rue de la Sabotterie
— PARIS —

Journal de L'Éclair

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS		REDACTION		ANNONCES	
Nord et Flandres	à mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 75.00	BOULOGNE	25 à 27, Grande-Rue, Tél. 277.52, 287.52, 287.54	BOULOGNE	25 à 27, Grande-Rue, Tél. 277.52, 287.52, 287.54
Autres départements	à mois, 25.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 80.00	LEZULLE	24, rue Carnot, Tél. 27	LEZULLE	24, rue Carnot, Tél. 27
Belgique	à mois, 25.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 80.00	PARIS	2, rue Falguère, Tél. 289.21	PARIS	2, rue Falguère, Tél. 289.21
Union Postale	à mois, 25.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 80.00	MOUSCROUX	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.22	MOUSCROUX	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.22
Tarif D. ...	à mois, 20.00; 6 mois, 35.00; 1 an, 65.00				

PREDICTION POUR 1934

D'après une voyance faite par le célèbre médium, l'année 1934 sera celle d'équilibre entre les forces du bien et du mal. Les événements seront favorables à la politique d'économie. Les messages adressés aux esprits ont été très précis et ont été vérifiés dans cette voie en adoptant le système de médiumnité de M. Leger. Les personnes qui ont pu assister à ces séances ont été très impressionnées. Le médium a pu faire à peu de frais une cuisine savoureuse et salée.

CHERQUE POSTAL 97 LILLE

BILLET PARISIEN

Le scandale de Bayonne

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 2 JANVIER (Midi).

Cette extraordinaire affaire d'escroquerie, qui défraya actuellement la chronique scandaleuse, ne serait après tout qu'un fait divers un peu plus coré que beaucoup d'autres, si elle ne faisait apparaître, parmi les amis haut placés de l'escroc Alexandre Staviaky, des complaisances qui constituent de véritables complaisances. Ce sont ces complaisances qu'il importe de rechercher pour la même explication de la justice, quelque élevée que soit le poste occupé par ces personnages peu scrupuleux.

L'escroc, qui avait choisi Bayonne pour théâtre de ses opérations, n'a pu, en effet, faire tant de victimes parmi les petits épargnants qu'avec le concours d'hommes politiques. Escroc déjà condamné et emprisonné, Staviaky avait mis au service du mal une sorte de génie.

Les Alliés doivent indemniser, aux termes du traité de Trianon, les propriétaires hongrois dont les terres ont été comprises dans les limites de la Tchécoslovaquie. Staviaky eut l'idée de proposer à ces Hongrois des options sur leurs créances. Le jour du règlement de ces créances, l'escroc devait toucher un bénéfice net de plusieurs centaines de millions. Mais, en attendant ce jour, il fallait faire au plus vite des options.

Pour ce faire, Staviaky conçut l'escroquerie que l'on sait. Il fit en même temps l'achat d'un journal afin de pouvoir, par ce moyen, faire pression sur le Gouvernement, dont il attendait le prompt règlement de la liquidation de l'affaire hongroise.

Tel est le schéma de l'originale machination dont les petits épargnants viennent d'être la victime. Mais, cette machination n'a été possible, quel que soit le don de persuasion que dut déployer le chevalier d'industrie, que par suite de complaisances graves de la part de personnages consulaires. Des compagnies d'assurances ont pris les faux bons de Bayonne sur la recommandation de chanceliers, et même impérieux, des pouvoirs publics. Et cela explique que l'enquête ait pu paraître pénible pendant si longtemps.

Aujourd'hui, le scandale ne peut plus être étouffé. Les responsabilités s'établiront fatalement au grand jour. Elles monteront de singuliers mousses parmi ceux qui devraient se consacrer en gardiens vigilants des intérêts du public en général et des petits épargnants en particulier.

R...

M. François-Poncet a remis à Hitler l'aide-mémoire français

Berlin, 2 janvier. — M. François-Poncet, ambassadeur de France, a remis au chancelier Hitler et à M. von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich, l'aide-mémoire français qu'il avait emporté de Paris et dont les grandes lignes avaient été arrêtées par le Conseil des ministres.

Le texte, qui expose avec netteté et fermeté les vues françaises, est conçu en des termes dont la courtoisie est reconnue par la presse allemande elle-même et, par conséquent, ne peut être de nature à éveiller la moindre susceptibilité.

Dans cet aide-mémoire, le Gouvernement français ne réponde pas, en effet, toute idée de conversations directes avec le Gouvernement de Berlin, mais il estime que les pourparlers doivent porter, non sur le réarmement du Reich, mais sur le désarmement général, en exposant dans quelle mesure et sous quelles conditions, il est prêt, pour sa part, à entrer dans cette voie.

Une manifestation patriotique à Bruxelles contre les fonctionnaires indignes



La délégation des veuves de guerre dans le cortège d'anciens combattants, qui a défilé dimanche dans les rues de Bruxelles, pour protester contre la réintégration de fonctionnaires qu'ils jugent indignes. (Photo Keystone)

UN GOUTER D'ENFANTS A L'ÉLYSÉE



Comme tous les ans, M. le Président de la République a offert un arbre de Noël aux enfants les plus méritants des écoles parisiennes. Après un succulent goûter, M^{lle} Lebrun a procédé à une abondante distribution de jouets.

M. GEORGES BONNET FAIT UN EXPOSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET UN APPEL EN FAVEUR DE L'EMPRUNT

Paris, 2 janvier. — Au cours d'une manifestation qui s'est déroulée, mardi à l'Élysée, M. Georges Bonnet, ministre des Finances, a prononcé un discours sur la situation financière. Le vote du dernier projet de redressement a réduit de quatre milliards 500 millions, a-t-il dit, le déficit de 5 milliards 400 millions qui restait encore à couvrir, alors que le déficit pour le budget de 1933 avait été évalué à 15 milliards.

Le vote du Parlement a eu des résultats immédiats. Les sorties d'or qui s'élevaient à 1 milliard 500 millions au 24 novembre, ne sont plus que de 86 millions au bilan du 22 décembre. La rente 4 1/2 tombée à 82 francs, remonte à 85, suivie d'une hausse par tous les autres fonds publics. Les bons du Trésor retrouvent une marche plus facile; enfin, les taux des reports sur la livre à 3 mois tombent de 90 centimes à 15 centimes, attestant un raffermissement de la confiance dans la solidité de notre monnaie.

M. Georges Bonnet évoque ensuite l'opération obtenue d'emettre un emprunt de 10 milliards. Il indique qu'on procédera par tranches successives et non par une émission unique, le but étant de faire face à toutes les dépenses normales de 1934 et de lier les emprunts nécessaires à une opération d'assainissement qui permettra de consolider une partie importante de la dette flottante.

Il s'agit essentiellement, dit-il, de libérer l'Etat de la menace que fait peser sur lui l'existence d'un trop important dette à court terme dont le remboursement peut, à tout moment, être exigé par les porteurs.

Certes, ajoute le ministre des Finances, nous augmentons de dix milliards la dette à long terme, mais nous réduisons à 4 ou 5 milliards environ, à la fin de 1934, le chiffre des Bons du Trésor en circulation, qui atteignent 15 milliards. Il y a à quelques semaines, M. Bonnet précise ensuite le chiffre de l'endettement de l'Etat depuis 18 milliards, qui n'est pas, déclare-t-il, de 32 milliards, comme on l'a dit, mais de 21 milliards et demi.

Puis il condamne énergiquement l'inflation qui ruinerait le pays et qui accablait particulièrement les classes pauvres et les travailleurs. Risquant de porter un coup fatal au régime.

M. Georges Bonnet estime que la théaurisation cessera, quand l'opinion aura le sentiment net que l'équilibre financier est rétabli et que la Trésorerie est assainie. Alors, le cours des fonds d'Etat montera rapidement, dit-il.

Le Gouvernement, ajoute-t-il, a la volonté d'aboutir à une diminution du loyer de l'argent, qui permettra un abaissement des prix de revient, qui aidera les milieux économiques fran-

La "Croix-du-Sud" a battu le record de distance des hydravions



LE CAPITAIN DE CORVETTE BONNET

Saint-Louis-du-Sénégal, 2 janvier. — L'hydravion "Croix-du-Sud" a battu le record de distance des hydravions de l'époque de Berre et avant, en 23 heures, 4.000 kilomètres environ.

Il a battu ainsi le record du monde en ligne droite pour hydravions établi le 12 mai 1931, sur le parcours Saint-Louis-Natal, soit 3.173 kilomètres, par les aviateurs Mermez, Gabry et Girier.

Le voyage de l'hydravion "Croix-du-Sud", s'est effectué sans aucun incident. La traversée a été dure du Berre à Tanger, bon du Tanger au cap Juby, écorché par les bruns du cap Juby, Villa-Cameros et bon jusqu'à Saint-Louis.

Le départ pour l'Amérique du Sud aura lieu mercredi matin.

LE FAUX MILLIONNAIRE

Paris, 2 janvier. — M. Verdier, juge d'instruction, vient de mettre en liberté provisoire, René François Fauvrière, qui, au 5 janvier, le 23 décembre dernier, tentait, au pavillon de Flora, de toucher un lot d'un million avec un billet portant le numéro D. 052.635.

L'escroc, M. Verdier a renvoyé devant le Tribunal correctionnel, pour vol, Henri Simlatzki qui ramassa, sur le trottoir, un faux billet de loterie gagnant 200 francs et tenta vainement d'en encasser le montant.

Une statue de S^{te} Thérèse de l'Enfant-Jésus provoque un grand émoi dans un village corse

Bastia, 2 janvier. — L'émoi n'ont suscité les apparitions de Beauring n'est pas encore calmé par de nombreux phénomènes, au Corse, cette fois, c'est-à-dire en un pays aux croyances aussi ardentes qu'instables — jettent un grand trouble dans la foule des fidèles.

Pour l'instant, il ne s'agit évidemment que d'un mouvement populaire et l'autorité ecclésiastique, toujours extrêmement prudente en pareille matière, ne s'est point prononcée et ne se prononcera sans doute pas de sitôt.

Dans un petit village proche de Portovechio, à Locci, un bienfaiteur de la paroisse, brave vieille dame, avait offert, voici peu de temps, une statue en plâtre au suré. C'était, vêtue aux couleurs bleu, rose, crème, une effigie du Saint-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

La statue, haute d'un mètre, fut installée sur une petite table, où tout le village pieux, c'est-à-dire un assez maigre troupeau, vint l'admirer. En grande pompe l'image fut bénite.

Or, il y a une vingtaine de jours, une vieille femme vint prier ardemment devant la statue. En sortant de sa contemplation pour reconstruire sa main autour de sa gorge et partir, la suppliante contempla une dernière fois le radieux visage du l'effigie de la sainte.

Miracle... Illusion?... Pourtant la sainte avait les paupières embuées de larmes.

La femme n'en voulut cependant pas croire ses yeux. Peut-être du l'eau avait-elle saupoudré le plafond en quelcun au par dessus avait-il saupoudré la statue!

Elle n'approcha et, avec un litige essaya le visage de sainte Thérèse. Mais à peine fut-elle émue que la figure de la sainte se remit à transpirer.

Du coup, ses dernières béatitudes s'évanouirent. Et, d'un pas menu, la bonne dame s'en fut querir le maire de Locci.

Tout le village fut bientôt alerté. Locci est un village qui comptait peu de croyants.

Et pourtant depuis vingt jours tout ce peuple assiste l'église et se presse au pied de la statue. Toute la monde croit un miracle. Tout le monde, la journée terminée, quand l'ombre recouvre le village, accourt au sanctuaire paroissial et se confond en supplications à l'adresse de la petite Sœur de Lisieux.

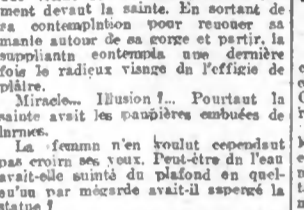
Le dimanche qui suivit les premières larmes de sainte Thérèse, trois mille personnes arrivaient dans la grande rue de Locci une procession solennelle d'actions de grâce.

Et chacun put approcher, voir de ses yeux la « sudation miraculeuse » de l'effigie de plâtre, et s'en retourner convaincu.

Depuis par centaines chaque jour, les pèlerins envahissent Locci. Curieux ou croyants, ils discutent ferme et attendent à l'extérieur les approches du soir, l'heure où l'événement quotidien va s'accomplir. Car ce n'est qu'entre trois et quatre heures de l'après-midi que la statue de sainte Thérèse se met à pleurer.

Nous l'avons dit, les autorités religieuses restent méfiantes. Surtout, si demande-t-on, d'un défaut afférent à la manière de qui mènerait chez cette dernière un sentiment à certaines heures de la journée! Ou se trouve-t-on, au contraire, en présence d'un événement inexplicablement humainement.

LES ESSAIS D'UN NOUVEL HYDRAVION POSTAL UN MONSTRE MARIN HANTERAIT-IL LE LOCH NESS?



Cet appareil est destiné au service de la ligne postale sud-atlantique. Il est équipé de quatre moteurs de 650 CV et est piloté pendant ses essais par le pilote LUCIEN BOURDIN.

LA FORMIDABLE ESCROQUERIE DU CRÉDIT MUNICIPAL DE BAYONNE

Bayonne, 2 janvier. — Au cours de ces deux journées de fêtes, le juge chargé de l'instruction de l'affaire du Crédit Municipal de Bayonne a interrompu l'audition des témoins.

Mercredi sera lieu la lecture des conclusions de M. Verlaque, expert-comptable de Bordeaux, commis pour examiner les livres de comptabilité du Crédit Municipal, de commencer son travail.

Le magistrat instructeur effectuera le contrôle de tous les gages déposés qui sont un nombre de six cents environ. Les propriétaires des gages et un apprenneur assisteront à cette opération ainsi que Tissier et son avocat.

Depuis son installation à Bayonne, Tissier vivait avec une femme que tous pressaient pour son épouse, mais cette personne, nommée Mino, était simplement son amie. Aussi, la Commission d'administration des hospices de Bayonne, qui est propriétaire du local occupé par les services du Crédit municipal, dès qu'elle a eu connaissance de cette anomalie, a-t-elle signifié son congé à cette personne. Celle-ci a acquiescé à l'ordre qui lui était donné et a quitté l'immeuble communal.

L'amie de Tissier, dont on avait annoncé le départ de Bayonne par chemin de fer, a été vue hier dans cette ville.

Le jour de l'arrestation de Tissier, M^{lle} Mino a été une personne amie de vouloir bien recevoir un paquet contenant, disait-elle, des bijoux personnels.

Quelques heures après, le mari de cette personne, apprenant le départ fait entre les mains de sa femme, a pris le paquet et l'a remis au juge d'instruction.

Le paquet, qui a été mis sous scellés, sera ouvert mercredi.

M^{lle} Delmas, défenseur de Gustave Tissier, a fait des déclarations relatives à l'inculpation qui pèse sur son client.

MORT DE M. GABRIEL PARÉS ancien chef de la musique de la Garde républicaine

Paris, 2 janvier. — M. Gabriel Parés, ancien chef de la musique de la Garde républicaine, est mort, ce matin, à son domicile, à Paris, après une longue maladie.

L'ARRIVÉE A ROME DU MAHARADJAH D'ALWA



LE MAHARADJAH D'ALWA est arrivé à Rome, d'où il compte repartir prochainement pour Paris.

Il voit dans l'ancien directeur du Crédit Municipal un canotier écroulé et une nature sensible dominée par la volonté d'autres individus.

Pour son directeur, Tissier serait le bon camarade et espierait sa trop grande confiance en ceux qu'il servait.

A ce moment, selon M^{lle} Delmas, l'ancien directeur du Crédit Municipal n'est d'ailleurs que les faux bons ne seraient pas payés. Il croyait, au contraire, que les capitaux recueillis par ces moyens, qu'il ne pouvait ignorer cependant être frauduleux, recevaient des destinations sérieuses et constituaient dans des affaires inattaquables, telles que la Caisse autonome de règlement et de grands travaux internationaux, des réserves sûres.

On sait que Staviaky prétendait être le fondateur de cette société.

Le directeur du Crédit Municipal aurait en son seul registre à sa disposition (il en avait cependant un au Parquet en été retrouvé quatre); ce registre n'aurait pas composé de trois parties: le sonch, le talon et le bon. Une somme minime, rarement plus de 1.000 francs, était inscrite sur la sonche et le talon, tandis que le bon était de 500.000 francs ou d'un million, parfois davantage.

Les diverses révélations, les impressions multiples et même les renseignements de source sûre dont ne se compose l'enquête du rapport présentent Gustave Tissier comme un être sans réelle personnalité.

Abattu par son arrestation, Tissier

LES ESSAIS D'UN NOUVEL HYDRAVION POSTAL UN MONSTRE MARIN HANTERAIT-IL LE LOCH NESS?



Cet appareil est destiné au service de la ligne postale sud-atlantique. Il est équipé de quatre moteurs de 650 CV et est piloté pendant ses essais par le pilote LUCIEN BOURDIN.

LA FORMIDABLE ESCROQUERIE DU CRÉDIT MUNICIPAL DE BAYONNE

Bayonne, 2 janvier. — Au cours de ces deux journées de fêtes, le juge chargé de l'instruction de l'affaire du Crédit Municipal de Bayonne a interrompu l'audition des témoins.

Mercredi sera lieu la lecture des conclusions de M. Verlaque, expert-comptable de Bordeaux, commis pour examiner les livres de comptabilité du Crédit Municipal, de commencer son travail.

Le magistrat instructeur effectuera le contrôle de tous les gages déposés qui sont un nombre de six cents environ. Les propriétaires des gages et un apprenneur assisteront à cette opération ainsi que Tissier et son avocat.

Depuis son installation à Bayonne, Tissier vivait avec une femme que tous pressaient pour son épouse, mais cette personne, nommée Mino, était simplement son amie. Aussi, la Commission d'administration des hospices de Bayonne, qui est propriétaire du local occupé par les services du Crédit municipal, dès qu'elle a eu connaissance de cette anomalie, a-t-elle signifié son congé à cette personne. Celle-ci a acquiescé à l'ordre qui lui était donné et a quitté l'immeuble communal.

L'amie de Tissier, dont on avait annoncé le départ de Bayonne par chemin de fer, a été vue hier dans cette ville.

Le jour de l'arrestation de Tissier, M^{lle} Mino a été une personne amie de vouloir bien recevoir un paquet contenant, disait-elle, des bijoux personnels.

Quelques heures après, le mari de cette personne, apprenant le départ fait entre les mains de sa femme, a pris le paquet et l'a remis au juge d'instruction.

Le paquet, qui a été mis sous scellés, sera ouvert mercredi.

M^{lle} Delmas, défenseur de Gustave Tissier, a fait des déclarations relatives à l'inculpation qui pèse sur son client.

Les modalités du prochain emprunt de dix milliards

Le type de l'emprunt de dix milliards qui sera prochainement émis est, dès maintenant, arrêté.

Des Bons du Trésor à cinq, dix et quinze ans seront émis avec prime de remboursement. Toutefois, les Bons émis à 5 ans seront remboursables au pair; les Bons émis à 10 ans, seront remboursables avec prime et les Bons émis à 15 ans, seront remboursables avec surprime.

Le montant de ces primes et surprimes sera connu vraisemblablement dans la journée de mercredi, de même que le taux d'émission.

Le montant total de l'émission ne sera pas limité par décret, le ministre se réservant le droit d'arrêter les souscriptions à l'emprunt quand il le jugera utile.

Toutefois, il est dès maintenant certain que l'emprunt de dix milliards autorisé par le Parlement avant sa séparation ne sera pas émis en une seule fois, mais par tranches successives.

En raison de la fermeté du marché des rentes et de l'amélioration générale de la situation économique du pays, il est certain que cet emprunt rencontrera un accueil favorable.

Les deux filles de M. Sato se sont converties au catholicisme

M^{lle} Fonsa et Mison, filles de M. Sato, nouvel ambassadeur du Japon à Paris, viennent de se convertir à la religion catholique et de recevoir le baptême avec la confirmation de l'Éucharistie. La cérémonie a été déroulée à Bruxelles (où M. Sato a représenté son pays avant de venir en France) et dans la chapelle privée du nonce, devant le corps diplomatique.

Le Souverain Pontife avait chargé son oncle Mgr Micara de transmettre aux deux nouvelles chrétiennes, une bénédiction toute spéciale. L'ambassadeur et M^{lle} Sato, bien loin de s'opposer au désir de leurs filles, ont tenu, au contraire, à marquer leur entière approbation.

L'aviateur Massotte va s'attaquer à Istres au record de vitesse en avion



Le pilote Louis Massotte va tenter pour sa tentative un avion Caudron avec moteur Régier de 215 CV. Voici l'avion et, derrière, le pilote Louis Massotte.

PREDICTION POUR 1934

D'après une voyance faite par le célèbre médium, l'année 1934 sera celle d'équilibre entre les forces du bien et du mal. Les événements seront favorables à la politique d'économie. Les messages adressés aux esprits ont été très précis et ont été vérifiés dans cette voie en adoptant le système de médiumnité de M. Leger. Les personnes qui ont pu assister à ces séances ont été très impressionnées. Le médium a pu faire à peu de frais une cuisine savoureuse et salée.

CHERQUE POSTAL 97 LILLE

LES MODALITÉS DU PROCHAIN EMPRUNT DE DIX MILLIARDS

Le type de l'emprunt de dix milliards qui sera prochainement émis est, dès maintenant, arrêté.

Des Bons du Trésor à cinq, dix et quinze ans seront émis avec prime de remboursement. Toutefois, les Bons émis à 5 ans seront remboursables au pair; les Bons émis à 10 ans, seront remboursables avec prime et les Bons émis à 15 ans, seront remboursables avec surprime.

Le montant de ces primes et surprimes sera connu vraisemblablement dans la journée de mercredi, de même que le taux d'émission.

Le montant total de l'émission ne sera pas limité par décret, le ministre se réservant le droit d'arrêter les souscriptions à l'emprunt quand il le jugera utile.

Toutefois, il est dès maintenant certain que l'emprunt de dix milliards autorisé par le Parlement avant sa séparation ne sera pas émis en une seule fois, mais par tranches successives.

En raison de la fermeté du marché des rentes et de l'amélioration générale de la situation économique du pays, il est certain que cet emprunt rencontrera un accueil favorable.

L'ENQUÊTE SUR LA CATASTROPHE DE LAGNY

Paris, 2 janvier. — M. Laperre, juge d'instruction, après avoir entendu mardi matin, deux ingénieurs et un contrôleur adjoint de la Compagnie d'Etat, a clos son dossier. Dans l'après-midi, il a reçu le juge d'instruction de Meaux, M. Rebois, à qui il a remis le dossier de son enquête et avec qui il s'est longuement entretenu des conclusions qu'il pourrait en résulter.

C'est à M. Rebois qu'il appartient maintenant de prendre des décisions. Ces décisions seront vraisemblablement connues dans la journée de mercredi.

L'enquête du doyen des juges d'ins-